

## Synthèse du bilan 2017-2018 de l'accord du 13 mai 2016 sur les engagements de programmation et de diffusion

Ce document présente une synthèse du bilan de l'accord du 13 mai sur les engagements de programmation et de diffusion.

### I. Engagements de programmation

Cette partie du bilan porte sur la programmation des établissements soumis à engagements de programmation des six principaux opérateurs français (CGR, Les Cinémas Gaumont Pathé, Kinépolis, Mégarama, MK2 et UGC).

Ainsi, 209 établissements ont été étudiés en 2018, et 199 établissements en 2017, du fait de l'évolution du parc.

En 2018, les établissements étudiés représentent environ :

- 2 085 écrans, soit 35 % du nombre d'écrans en France,
- 102 millions d'entrées, soit 50 % des entrées nationales,
- 751,5 millions d'euros de recettes, soit 56 % des recettes des établissements français.

#### 1. Limitation de la multidiffusion

Parmi les établissements contrôlés, n'ont pas respecté leur engagement sur la limitation de la multidiffusion :

- 7 établissements en 2017,
- 8 établissements en 2018.

#### 2. Diffusion des films européens et des cinématographies peu diffusées

##### *a) Programmation des films européens et des cinématographies peu diffusées*

Les établissements étudiés consacrent **en moyenne 56,5 % de leurs séances aux films européens et des cinématographies peu diffusées en 2017 et 2018.**

Les engagements des opérateurs sur ce point sont respectés dans 99 % des cas en 2018 et 100 % des cas en 2017, aucun opérateur ne s'étant engagé à consacrer plus de 50 % de ses séances aux films européens et des cinématographies peu diffusées.

### **Films européens et des cinématographies peu diffusées sortis sur moins de 80 copies**

En 2018, **86 % des établissements étudiés** respectent leur engagement de programmation d'un minimum de films européens et peu diffusés **sortis sur moins de 80 copies** en sortie nationale, contre 85 % en 2017.

Ce fort taux de respect est à mettre en parallèle avec l'engagement moyen, qui est de 3 films par an, et la programmation réelle des établissements, qui diffusent en moyenne 8 films de cette catégorie par an en 2018 et 2017.

#### **b) Exposition des films européens et des cinématographies peu diffusées**

On observe une **baisse significative des déprogrammations en 2018** avec 165 cas de déprogrammation observés, contre 881 cas en 2017<sup>1</sup>.

Au global, **0,8 % de l'ensemble de la programmation de ces films n'est pas maintenue en deuxième semaine en 2018**, contre 4,3 % en 2017. La déprogrammation en deuxième semaine des films européens et de cinématographies peu diffusées a donc été divisée par plus de 5 entre 2017 et 2018.

En 2018, ce sont 82 établissements qui ont déprogrammé au moins un film, contre 146 établissements en 2017. Sur ce total en 2018, 70 établissements ont procédé à une ou 2 déprogrammations et seulement 12 établissements ont déprogrammé plus de 3 fois. En 2018, 99 films ont été déprogrammés au moins une fois, contre 181 films en 2017.

On observe une **diminution du non-respect des planchers de séances en 2018** avec 1 364 cas de non-respect observés en 2018, contre 1 656 cas en 2017<sup>2</sup>. Au global, 6,5 % de l'ensemble de la programmation des films européens et de cinématographies peu diffusées en sortie nationale a fait l'objet d'une exposition sur un plancher de séances inférieur aux engagements, contre 8,1 % en 2017.

#### **➤ Séances et entrées des films européens et des cinématographies peu diffusées**

En moyenne par établissement (en 2018)	Semaine 1	Semaine 2	Variation
<b>Nombre de films</b>	108	106	
<b>Nombre de séances</b>	3 967	2 991	-25 %
<b>Nombre d'entrées</b>	100 834	61 306	-39 %
<b>Nombre de séances par film</b>	37	28	-24 %
<b>Nombre d'entrées par séance</b>	25	20,5	-18 %

<sup>1</sup> Pour un total de 21 007 actes de programmation en 2018 et 20 438 actes de programmation en 2017.

<sup>2</sup> Pour un total de 21 007 actes de programmation en 2018 et 20 438 actes de programmation en 2017.

➤ **Séances et entrées des films européens et des cinématographies peu diffusées sortis sur moins de 80 copies**

En moyenne par établissement (en 2018)	Semaine 1	Semaine 2	Variation
<i>Nombre de films</i>	8	8	
<i>Nombre de séances</i>	270	160	-41 %
<i>Nombre d'entrées</i>	3 918	1 983	-49 %
<i>Nombre de séances par film</i>	32	20	-38 %
<i>Nombre d'entrées par séance</i>	14,5	12	-17 %

## 2 Maintien du pluralisme dans la distribution

Les **engagements concernant le pluralisme dans la distribution sont respectés à 100 % en 2018** et à 99 % en 2017.

Ce fort taux de respect est à mettre en parallèle avec l'engagement annuel moyen qui est de 8 films de distributeurs ayant réalisé moins de deux millions d'entrées, dont 5 films de distributeurs ayant réalisé moins de 700 000 entrées, et la programmation réelle des établissements qui diffusent en moyenne 39 et 29 films de ces catégories en 2018 et 58 et 28 films de ces catégories en 2017.

## II. Engagements de diffusion

Les engagements de diffusion concernent les films recommandés art et essai et dits « porteurs », c'est-à-dire sortant sur plus de 175 copies.

Ils portaient sur :

- 42 films distribués par 17 distributeurs différents, en 2017,
- et 43 films distribués par 14 distributeurs différents, en 2018.

En 2017 :

- 40 % des films (soit 17 films) ne respectaient pas les seuils des engagements,
- mais seuls 7 films (14 %) étaient significativement en dessous du seuil fixé (non-respect supérieur ou égal à 5 points).
- Le non-respect de ces engagements est à la fois porté par les distributeurs indépendants (10 films) ainsi que par les groupes d'exploitation ou les filiales de télévision et studios américains (7 films).

En 2018 :

- 46,5 % des films (soit 20 films) ne respectaient pas les seuils des engagements de diffusion
- mais seuls 6 films (14 %) étaient significativement en dessous du seuil fixé (non-respect supérieur ou égal à 5 points).
- Le non-respect de ces engagements est à la fois porté par les distributeurs indépendants (12 films) ainsi que par les groupes d'exploitation et studios américains (8 films).